

PARIS HABITAT, ENGAGÉ POUR L'ACCESSIBILITÉ ET L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) est l'occasion de rappeler que Paris Habitat mène une démarche active pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap. A cette occasion, l'Office réaffirme son engagement pour une meilleure prise en compte des personnes à mobilité réduite.

Depuis plus de 10 ans, Paris Habitat s'engage pour une meilleure prise en compte des personnes à mobilité réduite dans son patrimoine. Elle s'illustre notamment avec la convention de partenariat signée en 2015 et conclue avec la ville de Paris relative à l'accessibilité et à l'adaptation des logements sociaux. Dans ce cadre, Paris Habitat s'engage, d'ici 2020, malgré l'ancienneté de son parc (38 % de son parc construit avant 1947) à rendre accessible aux personnes en fauteuil, 2 000 logements supplémentaires chaque année en plus des logements et foyers neufs livrés. De plus, la question de l'accessibilité est intégrée dans toutes les programmations de travaux des immeubles et de la requalification des espaces extérieurs. Enfin, Paris Habitat adaptera 6 400 logements et foyers d'ici 2020. A terme, l'objectif affiché est de tendre vers les 35 % de logements accessibles et 5 % de logements adaptés fin 2020.

Paris Habitat cherche également à améliorer la qualité de service et à faciliter les relations avec ses locataires sourds ou malentendants. A l'automne 2018, l'Office s'est associé à l'entreprise Acceo afin de rendre accessibles les services de Paris Habitat. La plateforme Acceo permet aux locataires sourds ou malentendants d'accéder à la plateforme via parishabitat.fr et après avoir téléchargé l'application, de joindre l'agence ou la direction territoriale de son choix. Trois modes de communication lui sont alors proposés : la transcription instantanée de la parole, la visio-interprétation Français/Langue des signes française et le visio-codage en Langue française parlée complétée.

Accompagner les collaborateurs

En interne, l'Office mène une démarche active pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap que ce soit en matière de recrutement ou de maintien dans l'emploi, en accompagnant l'évolution professionnelle des personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé (RQTH). Depuis 2015, le nombre de travailleurs handicapés employés durant l'année est passé de 130 à 166 en 2017. Paris Habitat ne s'acquitte d'aucune cotisation auprès de l'Agefiph puisque l'Office dépasse l'obligation d'emploi vis-à-vis des travailleurs handicapés pour la quatrième année consécutive. Ceci couronne une politique de « maintien dans l'emploi » via de nombreux aménagements de postes, un accompagnement par l'assistante sociale des salariés souhaitant déclarer leur handicap et un recours aux établissements d'aide par le travail, entreprises du STPA, secteur du travail protégé et adapté (emploi indirect).

Enfin, l'Office sensibilise ses collaborateurs au handicap sous toutes ses formes et ses conséquences. Par exemple, lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui se tient du 19 au 25 novembre, l'Office propose plusieurs animations dont un parcours de perturbation des sens permettant d'appréhender le quotidien des personnes en situation de handicap aux côtés de trois animateurs professionnels.

PRESSE PARIS HABITAT

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

